



CGT-Enseignement privé : première audience sans surprise

Reçue ce vendredi soir rue Grenelle au sein d'une délégation fédérale (FERC-CGT), la CGT-Enseignement privé a pu interroger le nouveau ministre sur ses orientations concernant l'Enseignement privé sous contrat.

Sans être dupe de la manœuvre électorale et sans rien en attendre, la CGT Enseignement Privé a néanmoins choisi de répondre favorablement à cette invitation pour porter auprès du ministère des revendications très importantes pour les enseignant.e.s des établissements privés.

- A l'évocation des entorses à la Loi Debré admises par certains rectorats (Lille, Rennes...), J-M Blanquer a mis en avant sa formation initiale en Droit public pour garantir le respect des principes fondamentaux de laïcité. Nous voilà rassurés !
- En ce qui concerne les nouvelles modalités d'évaluation du PPCR qui prévoient une évaluation des enseignant.e.s – agents publics - par les chefs d'établissement – missionnés par l'évêque -, le Ministère répond qu'en cas de dérive, il faudra se saisir des procédures de contestation prévue par l'administration.... Comme avant !
- Aucune remise en cause de la coexistence, inutile et dispendieuse, de deux systèmes de formation des enseignant-e-s (ESPE pour le public / ISFEC pour le privé, les deux étant financés par des fonds publics...). Un seul système de formation, public et gratuit pour tou-te-s suffirait.
- Rien non plus, en ce qui concerne une revalorisation des rémunérations des délégué.e.s auxiliaires payé.e.s actuellement à partir de 1 200 € par mois (lorsqu'ils sont à temps plein !).
- Enfin de nombreux autres points d'interrogation restent en suspens : régionalisation des lycées professionnels ? maintien du plan Sauvadet ? réforme des examens ?

Aussi, la CGT ne peut-elle croire aux déclarations de principe du Ministre sur son respect du dialogue social sans « injonction verticale » et sa « philosophie de soutien des personnels », que l'on doit nécessairement placer dans le contexte des législatives à venir. Le SNEIP-CGT garde en effet à l'esprit le contenu très économique-libéral de l'intervention de JM Blanquer lors du Congrès du SNCEEL* de janvier 2017. Elle s'interroge également sur ses liens – et ceux de Christophe Kerrero, son directeur de cabinet - avec SOS Education, proche de l'extrême droite et anti-avortement.

Plus que jamais nous devons rester vigilant.e.s et construire dès à présent le rapport de force indispensable pour contrer toutes les initiatives qui auraient pour objectif de casser encore davantage notre système scolaire en le rendant plus inégalitaire et en oubliant de regarder les vrais problèmes en face ! La CGT Enseignement Privé y tiendra toute sa place !

* organisation professionnelle des chefs d'établissement de l'Enseignement catholique

Montreuil, le 29 mai 2017